



Communiqué des présidents et directeurs des 9 établissements de l'université Sorbonne Paris Cité

Paris le 30 juin 2016

L'université Sorbonne Paris Cité et les neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui la composent ont pris acte de la décision de l'État d'arrêter l'IDEX, à la fin de la période probatoire, le 30 juin 2016, c'est-à-dire aujourd'hui même.

Obtenu en 2012, le label IDEX visait à construire une université de rang mondial en réunissant neuf établissements et cinq organismes de recherche dont l'excellence scientifique et académique en fait un regroupement national et international de tout premier plan.

L'évaluation par le jury international, sans remettre en cause notre potentiel scientifique de très haut niveau, indique clairement que l'organisation choisie, jugée trop confédérale, n'a pas convaincu. Elle nous impose donc de repenser notre modèle pour continuer à être reconnu comme un pôle de recherche et de formation de tout premier plan dans le monde.

Clairement, l'une des principales voies qui se dessine aujourd'hui dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche est celle d'un regroupement centré autour d'une université résultant d'une fusion, ainsi qu'il en existe déjà en France et, bientôt, en Île-de-France.

C'est pourquoi, aujourd'hui, les présidents des universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Diderot, Paris Descartes et Paris 13, en concertation avec les autres chefs d'établissements, ont choisi d'étudier les modalités de création d'une nouvelle université omni-disciplinaire, reposant sur un scénario de fusion de leurs quatre universités, au service de nos missions de recherche et de formation et porteuse d'une forte ambition sociale à l'égard des étudiants aussi bien que de tous les personnels.

Construire une université unique doit procéder d'une vision et d'une ambition. Ce scénario doit reposer sur un projet fort, clair et largement partagé par nos communautés. Notre intention est donc d'engager, au sein des quatre universités et entre elles, un vaste processus de travail et de concertation pour construire collectivement les bases de cette nouvelle entité. Cette réflexion prendra en considération le fait que tous les établissements entendent continuer à faire vivre USPC, ce qui nécessite de veiller à maintenir le fonctionnement d'ensemble de la ComUE.

Sur la base de ce projet, fin 2016, chacune des universités aura à choisir si elle s'engage dans la voie proposée. Cette première étape nous permettra de déterminer ensuite précisément les modalités de sa mise en œuvre, afin d'aboutir à la naissance de cette nouvelle université au 1^{er} janvier 2019, après un vote des instances centrales.

Face au tournant que connaît actuellement l'enseignement supérieur et la recherche en Île-de-France et en France, les directeurs et présidents signataires, conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des étudiants, des chercheurs comme des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs, et attentifs à la qualité de leurs relations avec les organismes de recherche et avec leurs autres partenaires, réaffirment ensemble leur désir d'aller de l'avant dans la construction de USPC comme regroupement universitaire de rang mondial.

Jean-Pierre **Astruc**, président de l'université Paris 13

Carle **Bonafous-Murat**, président de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Laurent **Chambaud**, directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP)

Marc **Chaussidon**, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP)

Christine **Clerici**, présidente de l'université Paris Diderot

Frédéric **Dardel**, président de l'université Paris Descartes

Manuelle **Franck**, présidente de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

Frédéric **Mion**, directeur de Sciences Po

Michel **Wieviorka**, président de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)